

**Certificat d'internat de perfectionnement spécialisé en sciences appliquées vétérinaires
(I.P.S.A.V. – Programme 259017)
2026-2027**

DATE LIMITE POUR FAIRE SA DEMANDE D'ADMISSION ET LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS : 5 JANVIER 2026, 8h00

CONCENTRATION : OPHTALMOLOGIE COMPARÉE

NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 1

DESCRIPTION :

L'I.P.S.A.V. spécialisé en ophtalmologie comparée est un programme de 2^e cycle intensif de formation clinique d'une durée de 12 mois consécutifs (53 semaines) conduisant à un certificat. Il comprend essentiellement une formation chirurgicale clinique et la participation à l'enseignement clinique, la participation aux clubs de lecture, aux travaux pratiques et des interventions chirurgicales d'urgence. L'interne travaillera dans le Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire (CHUV) faisant partie d'une équipe composée d'une professeure, d'une ophtalmologiste en pratique privée et d'une technicienne en santé animale. L'interne participera aux soins des patients en dehors des heures régulières et aux urgences chirurgicales. On encouragera les rotations dans les autres services spécialisés au cours du programme pour une formation plus complète (anesthésie, neurologie et soins intensifs). Des semaines hors clinique pour travailler sur des projets de recherche seront considérées. L'interne aura droit à trois (3) semaines de vacances non consécutives déterminées par la direction du programme. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée au vice-doyen aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

PRÉALABLES :

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou équivalent
- Détenir un certificat d'internat général en médecine des animaux de compagnie ou en médecine équine ou l'équivalent
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant le début du programme
- Internat en langue française

FRAIS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne): <https://admission.umontreal.ca/programmes/internat-de-perfectionnement-en-sciences-appliquees-veterinaires/#couts-et-aide-financiere>

RÉMUNÉRATION : La rémunération forfaitaire pour 53 semaines est de 19 500 \$, à laquelle s'ajoute un montant de 1 287 \$ (3,6 % pour le paiement des jours fériés et de 3 % pour les avantages sociaux).

Une cotisation de 2 % du salaire brut sera perçue pour la cotisation syndicale. Le salaire et les conditions suivront les ententes prévues à la convention collective.

L'interne spécialisé dispose d'un montant de 500 \$ pour participer à un congrès dans sa spécialité au cours de son année de formation.

Cette rémunération sera versée notamment pour les trois fonctions principalement occupées par l'interne durant son programme. Il s'agit :

- (1) de son activité clinique ainsi que la participation au service de garde en dehors des heures régulières et durant les vacances (chirurgies d'urgence et des soins aux patients) selon le calendrier de la clinique;
- (2) de sa contribution à l'enseignement clinique (participation aux rondes d'enseignement et aux travaux pratiques);
- (3) de sa participation à des activités de recherche et la présentation d'un séminaire.

DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME: 8 juillet 2026 au 14 juillet 2027

POUR POSTULER :

Toute personne intéressée doit compléter pour le **5 janvier 2026, 8h00 au plus tard** les procédures suivantes :

- Communiquer au préalable avec le Vice-décanat aux affaires cliniques et à la formation professionnelle (VDACFP) afin d'obtenir des précisions sur le poste AVANT d'initier votre demande d'admission : vdacfp@medvet.umontreal.ca.
- Remplir la demande d'admission; <https://admission.umontreal.ca/admission/depot-de-la-demande/demande-dadmission/> (frais de 102 \$) et soumettre les documents suivants : une lettre d'intention, un curriculum vitæ et le relevé de notes;
- Les adresses courriel de trois répondant(e)s vous seront demandées durant le processus d'admission; elles ou ils devront remplir un formulaire qui leur sera envoyé directement par l'Université de Montréal et le retourner, dûment complété, en suivant les consignes qui leur seront transmises. Aucun autre formulaire ou lettre de recommandation n'est requis;
- La clientèle étudiante qui a fait un stage au CHUV doit fournir son évaluation de stage avec sa demande d'admission.

Important : indiquer la concentration choisie sur le formulaire de demande d'admission

LA DIVULGATION DU CHOIX DES PERSONNES SÉLECTIONNÉES :

Le **2 février 2026 à 8h00** par téléphone et courriel. La candidate ou le candidat aura 24 heures pour accepter l'engagement ou se désister. Advenant un désistement, la personne suivante sera contactée, jusqu'à ce que tous les postes soient comblés. Ce processus peut prendre plusieurs jours. Les candidates et les candidats sur la liste d'attente et les refus seront avisés par courriel. **Le classement ne sera pas divulgué.**

POUR INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS D'ADMISSION :

Mme Marie-Ève Bouchard, Secrétariat aux affaires étudiantes, Faculté de médecine vétérinaire marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca
Téléphones : 450 773-8521 poste 8224 ou 514 345-8521 poste 8224